

Neant ☐ *

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>3R</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 152	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HIB 8 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HIC 610	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 8 762	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 1 622	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 1 622	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 7 140		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK -2 106 696		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 12 514 653		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 1 076 387		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 11 438 265		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IH
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		IJ 9 106 326
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		IK 1 409 617
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D du CGI)		IX
	(9)	Dont transfert de charges		RC
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		RD 10 344
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9		A3
		dont cotisations facultatives Madelin A7		A4
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		1 622	610	
CESSIONS IMMOBILISATIONS			8 000	
PRODUIT ARTICLE 700 NCPC			152	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3R
Société par actions simplifiée
au capital de 5 420 606,40 euros
Siège social : Chemin Caussaté,
31530 MONTAIGUT SUR SAVE
400 981 387 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2024
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 11 438 265,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **11 438 265,41 euros**

En totalité au compte « **autres réserves** »

Qui s'élève ainsi à 43 784 644,27 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Montant distribué : 1.600.000 € au profit des ADP 1, soit 4,24032 € par ADP 1

Montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 1.600.000 €

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Montant distribué : 1.600.000 € au profit des ADP 1, soit 4,24032 € par ADP 1

Montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 1.600.000 €

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

Montant distribué : 10.404.000 €, au profit des ADP 1, soit 27,572668 € par ADP 1

Montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 10.404.000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Marc RUMEAU



Désignation de l'entreprise : 3R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise : Chemin Caussate 31530 MONTAIGUT SUR SAVE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 40098138700030		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le : 31/12/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
		CX	CQ		
		AF	AG	20 156 19 920 236	
		AH	AI	53 000 53 000	
		AJ	AK		
		AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	100 000 100 000	
		AP	AQ		
		AR	AS	11 447 5 255 6 192	
		AT	AU	284 196 238 769 45 427	
		AV	AW		
		AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT		
		CU	CV	26 173 350 26 173 350	
		BB	BC		
		BD	BE	2 133 000 2 133 000	
		BF	BG		
		BH	BI	30 30	
		BJ	BK	28 775 179 263 944 28 511 235	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU	373 373	
	CRÉANCES	BV	BW		
		BX	BY	499 905 499 905	
		BZ	CA	32 187 916 32 187 916	
	DIVERS	CB	CC		
		CD	CE	16 274 395 16 274 395	
CF		CG	16 332 002 16 332 002		
Comptes de régularisation	CH	CI	1 012 599 1 012 599		
	CJ	CK	66 307 190 66 307 190		
	CW				
	CM				
	CN				
	CO	IA	95 082 369 263 944 94 818 426		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	760 000	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		3R	Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		DA 5 420 606
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 11 457 282
	Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)		DD 571 464
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG 32 346 379
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 11 438 265
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 2 232
	TOTAL (I)		DL 61 236 229
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 70 000
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR 70 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 1 820
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV 33 085 285
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 150 862
	Dettes fiscales et sociales		DY 226 537
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 16 174
	Autres dettes		EA 28 297
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB 3 222
TOTAL (IV)		EC 33 512 197	
TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 94 818 426	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
		Ecart de réévaluation libre	1D
		Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 33 512 197
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

SAS 3R

CHEMIN CAUSSATE
31530 MONTAIGUT-SUR-SAVE

SOCIETE AU CAPITAL DE 5 420 606 €
400 981 387 R.C.S. TOULOUSE

Aux Associés de la société 3R,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3R relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 26 173 350 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, dépréciés selon les modalités décrites dans la note « *Immobilisations Financières* » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier la correcte application de cette méthode et nous avons vérifié que la valeur actuelle des titres n'était pas inférieure à la valeur comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse,

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FID SUD AUDIT



Valérie RIGAUD-BRANQUART

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val.Brutes	Amort. & Dépréc.	Val.Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droit similaires	20 155,50	19 919,50	236,00	62,59
Fonds commercial (1)	53 000,00		53 000,00	53 000,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	11 447,15	5 255,30	6 191,85	8 050,84
Autres immobilisations corporelles	284 195,87	238 768,82	45 427,05	58 945,02
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	26 173 350,28		26 173 350,28	26 169 638,13
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 133 000,00		2 133 000,00	2 191 000,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	30,00		30,00	30,00
TOTAL (I)	28 775 178,80	263 943,62	28 511 235,18	28 580 726,58
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)			0,00	320,00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	373,28		373,28	7 257,47
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et Comptes rattachés (3)	499 905,32		499 905,32	428 933,54
Autres créances (3)	32 187 916,03		32 187 916,03	21 121 602,36
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	16 274 394,93		16 274 394,93	11 759 576,33
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	16 332 001,67		16 332 001,67	33 490 378,76
Charges constatées d'avance (3)	1 012 599,18		1 012 599,18	1 010 548,58
TOTAL (II)	66 307 190,41	0,00	66 307 190,41	67 818 617,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	95 082 369,21	263 943,62	94 818 425,59	96 399 343,62
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 420 608,45)	5 420 606,40	5 420 609,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 457 282,44	11 457 282,44
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	571 464,29	571 464,29
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	32 346 378,86	30 943 398,42
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	11 438 265,41	1 403 106,51
SITUATION NETTE	61 233 997,40	49 795 861,11
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 231,60	1 219,74
TOTAL (I)	61 236 229,00	49 797 080,85
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	70 000,00	70 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	70 000,00	70 000,00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 820,12	1 977,91
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	150 861,62	131 693,98
Dettes fiscales et sociales	226 536,74	261 036,47
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	16 173,96	13 162,00
Autres dettes	33 113 582,23	46 121 010,81
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 221,92	3 381,60
TOTAL (III)	33 512 196,59	46 532 262,77
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	94 818 425,59	96 399 343,62
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	33 512 196,59	46 532 262,77
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT



3R

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	85 601	114 236	-28 635	-25,07
Production vendue (biens et services)	1 557 705	1 616 972	-59 267	-3,67
Montant net du chiffre d'affaires	1 643 305	1 731 207	-87 902	-5,08
Production stockée	-320	140	-460	-328,57
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 344	21 458	-11 114	-51,79
Autres produits	20	68	-48	-70,06
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 653 350	1 752 873	-99 523	-5,68
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	48 740	77 919	-29 178	-37,45
Variation de stocks	6 884	-2 342	9 227	-393,89
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 848	4 120	-272	-6,60
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	691 292	527 710	163 582	31,00
Impôts, taxes et versements assimilés	47 580	40 752	6 828	16,75
Salaires et traitements	674 579	763 313	-88 734	-11,62
Charges sociales	245 698	280 212	-34 514	-12,32
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 082	37 536	-15 454	-41,17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	6		6	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 740 710	1 729 220	11 491	0,66
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-87 360	23 654	-111 014	-469,33
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée		1 946	-1 946	-100,00
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE



3R

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation (3)	9 106 326	549 561	8 556 764	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)	98 206	70 010	28 196	40,27
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 399 496	294 044	1 105 452	375,95
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges	248 513	351 587	-103 074	-29,32
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	10 852 541	1 265 203	9 587 338	757,77
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 440 751	336 494	1 104 257	328,17
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 440 751	336 494	1 104 257	328,17
RÉSULTAT FINANCIER	9 411 790	928 709	8 483 080	913,43
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	9 324 429	954 309	8 370 120	877,09
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	152	3 000	-2 848	-94,93
Sur opérations en capital	8 000	36 549	-28 549	-78,11
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	610	528	83	15,63
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 762	40 077	-31 315	-78,14
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	1 622	621	1 001	161,25
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 622	621	1 001	161,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 140	39 456	-32 316	-81,90
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	-2 106 696	-409 341	-1 697 355	414,66
TOTAL DES PRODUITS	12 514 653	3 060 100	9 454 553	308,96
TOTAL DES CHARGES	1 076 387	1 656 993	-580 606	-35,04
Bénéfice ou Perte	11 438 265	1 403 107	10 035 159	715,21

(3) Dont produits concernant les entités liées

9 106 326

549 561

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

1 409 617

336 494

COMPTES ANNUELS 2023

Annexe au Bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de Euros : 94 818 426 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de Euros : 11 438 265 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 comme l'exercice précédent.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect :

- du principe de prudence
- de l'indépendance des exercices
- de la continuité de l'exploitation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une réévaluation.

Les méthodes retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Le 28/04/2023, 3R a absorbé sa filiale FONCINVEST par une fusion rétroactive au 01/01/2023.

Le 27/06/2023, 3R a reçu des dividendes en nature de plusieurs de ses filiales, comprenant :

- des terrains à construire
- des centrales photovoltaïques
- des titres de participation.

Le 30/06/2023, 3R a signé deux traités d'apport de branche d'activité avec deux de ses filiales, l'un pour apporter la branche promotion immobilière, l'autre pour apporter la branche énergies.

Ces opérations juridiques ont été réalisées pour améliorer le développement des différentes branches d'activité du groupe, et permettre de réaliser de nouvelles opérations.

EVENEMENTS IMPORTANTS POST CLOTURE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

COMPTES ANNUELS 2023

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est de 5 420 606,40 euros ; il est composé de 1 777 248 actions de 3,05 € chacune.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les logiciels ont été immobilisés pour 20 155,50 €.

Ces éléments sont amortis sur leur durée d'utilisation par l'entreprise à savoir sur 1 an ou 3 ans,

Le total des amortissements au 31/12/2023 s'élève à 19 919,50 €.

Le fonds commercial, pour la maintenance des bâtiments, a été repris par la T.U.P. de la SAS 3R SERVICES et n'est pas amorti.

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Au 31/12/2023, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'Actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition constatés en charge.

L'amortissement pour dépréciation est déterminé selon le mode linéaire.

Des amortissements dérogatoires sont constitués pour les biens ouvrant droit à l'amortissement dégressif fiscal.

Les règlements 2002-10 et 2004-06 ont été appliqués aux immobilisations et aux amortissements.

Les durées d'amortissement, égales aux durées d'utilisation, les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Matériel et outillage	5 ans
- Matériel de transport	3 - 5 ans
- Agencements et aménagements divers	5 - 7 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 - 5 ans
- Mobilier	8 - 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le poste des titres de participations s'élève à 26 173 350 € .

En 2023, la société a souscrit des obligations émises par des entreprises privées, à savoir :

- 150 obligations de 1 000 € de nominal émises par la SAS PREMIUM CAPITAL pour le financement d'une opération de promotion immobilière,

La valeur brute des éléments financiers de l'Actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition constatés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire est la somme de la situation nette au 31/12, augmentée de la plus-value latente sur les biens immobiliers. Cette plus-value latente est constatée par rapport à la valeur d'expertise des biens construits, ou de la revalorisation selon l'indice INSEE du coût de la construction pour les terrains nus.

En l'absence de valeur d'expertise, la valeur vénale est calculée en appliquant le taux de rendement du marché pour un bâtiment similaire au montant des loyers du bâtiment.

Au 31/12/2023, aucune provision n'est constatée sur les titres de participation.

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 919,50		1 399 686,00
Terrains	100 000,00		
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	11 447,15		737 750,00
Installations générales, agenc., aménag.	7 845,04		
Matériel de transport	198 950,84		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	107 723,39		6 642,58
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	425 966,42	0,00	744 392,58
Participations évaluées par mise en équivalence	0,00		
Autres participations	26 177 638,13		10 563 815,64
Autres titres immobilisés	2 191 000,00		150 000,00
Prêts et autres immobilisations financières	30,00		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 368 668,13	0,00	10 713 815,64
TOTAL GENERAL	28 867 554,05	0,00	12 857 894,22

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	1 399 450,00		73 155,50	
Terrains			100 000,00	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.	737 750,00		11 447,15	
Installations générales, agencements divers			7 845,04	
Matériel de transport		34 533,25	164 417,59	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 432,73	111 933,24	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	737 750,00	36 965,98	395 643,02	0,00
Participations évaluées par mise équivalence		0,00	0,00	
Autres participations		10 568 103,49	26 173 350,28	
Autres titres immobilisés		208 000,00	2 133 000,00	
Prêts et autres immobilisations financières			30,00	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	10 776 103,49	28 306 380,28	0,00
TOTAL GENERAL	2 137 200,00	10 813 069,47	28 775 178,80	0,00

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 856,91	62,59		19 919,50
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 396,31	1 858,99		5 255,30
Installations générales, agenc. et aménag. divers	5 821,34	397,22		6 218,56
Matériel de transport	147 630,48	16 834,62	34 533,25	129 931,85
Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 122,43	2 928,71	2 432,73	102 618,41
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	258 970,56	22 019,54	36 965,98	244 024,12
TOTAL GENERAL	278 827,47	22 082,13	36 965,98	263 943,62

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							0,00
AUT. INC.							0,00
Terrains							0,00
Construct.							0,00
- sol propre							0,00
- sol autrui							0,00
- installations							0,00
Install. Tech.		862,03					862,03
Install. Gén.							0,00
Mat. Transp.							0,00
Mat bureau		760,25			610,42		149,83
Embal récup.							0,00
							0,00
CORPOREL.	0,00	1 622,28	0,00	0,00	610,42	0,00	1 011,86
Acquis. titre							
TOTAL		1 622,28	0,00	0,00	610,42	0,00	1 011,86

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

SAS 3R
CHEMIN CAUSSATE
31530 MONTAIGUT SUR SAVE



PROVISIONS et DEPRECIATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				0,00
Provisions pour investissement				0,00
Provisions pour hausse des prix				0,00
Amortissements dérogatoires	1 219,74	1 622,28	610,42	2 231,60
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				0,00
Provisions pour prêts d'installation				0,00
Autres provisions réglementées				0,00
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 219,74	1 622,28	610,42	2 231,60
Provisions pour litiges	70 000,00			70 000,00
Provisions pour garanties données aux clients				0,00
Provisions pour pertes sur marchés à terme				0,00
Provisions pour amendes et pénalités				0,00
Provisions pour pertes de change				0,00
Provisions pour pensions, obligations similaires				0,00
Provisions pour impôts				0,00
Provisions pour renouvellement immobilisations				0,00
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				0,00
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				0,00
Autres provisions pour risques et charges				0,00
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
Dépréciations immobilisations incorporelles				0,00
Dépréciations immobilisations corporelles				0,00
Dépréciations titres mis en équivalence				0,00
Dépréciations titres de participation	8 000,00		8 000,00	0,00
Dépréciations autres immobilis. financières				0,00
Dépréciations stocks et en cours				0,00
Dépréciations comptes clients				0,00
Autres dépréciations	240 513,25		240 513,25	0,00
DEPRECIATIONS	248 513,25	0,00	248 513,25	0,00
TOTAL GENERAL	319 732,99	1 622,28	249 123,67	72 231,60
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières			248 513,25	
Dotations et reprises exceptionnelles		1 622,28	610,42	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

COMPTES ANNUELS 2023

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire est la somme de la situation nette au 31/12, augmentée de la plus-value latente sur les biens immobiliers. Cette plus-value latente est constatée par rapport à la valeur d'expertise des biens construits, ou de la revalorisation selon l'indice INSEE du coût de la construction pour les terrains nus.

En l'absence de valeur d'expertise, la valeur vénale est calculée en appliquant le taux de rendement du marché pour un bâtiment similaire au montant des loyers du bâtiment.

Au 31/12/2023, la provision constatée sur des avances à des filiales est nulle.

AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article 106 alinéa 1 de la Loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux dirigeants de la Société.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en Banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PLACEMENTS COURT et MOYEN TERME

Les placements détenus à la clôture de l'exercice sont évalués à leur coût de souscription.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation serait constituée à la clôture, si la valeur d'inventaire était inférieure à la valeur d'achat.

Pour les produits structurés, la règle de dépréciation suivante est appliquée :

- lorsque le capital est garanti, il n'est pas constaté de dépréciation.
- lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la barrière de risque en capital, une dépréciation est comptabilisée, et correspond à la différence entre la valeur de souscription et la cotation au 31 décembre N.

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	30,00		30,00
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	499 905,32	499 905,32	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés		0,00	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	769 945,00	769 945,00	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	43 211,34	43 211,34	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	809,00	809,00	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	23 012 351,59	23 012 351,59	
Débiteurs divers	8 361 768,82	8 361 768,82	
Charges constatées d'avance	1 012 599,18	1 012 599,18	
TOTAL GENERAL	0,00	33 700 620,25	33 700 590,25
Montant des prêts accordés en cours d'exercice		0	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		0	
Prêts et avances consentis aux associés		0	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 820,12	1 820,12		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	150 861,62	150 861,62		
Personnel et comptes rattachés	37 730,86	37 730,86		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 322,80	96 322,80		
Etat : impôt sur les bénéfices		0,00		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	88 431,96	88 431,96		
Etat : obligations cautionnées		0,00		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 051,12	4 051,12		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 173,96	16 173,96		
Groupe et associés	33 085 285,41	33 085 285,41		
Autres dettes	28 296,82	28 296,82		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 221,92	3 221,92		
TOTAL GENERAL	33 512 196,59	33 512 196,59	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0		
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés		0		

COMPTES ANNUELS 2023

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU PASSIF

DETTES FISCALES ET SOCIALES	31/12/2023	31/12/2022
- Salaires		
- Oppositions saisies	0,00	0,00
- Personnel charges à payer	37 730,86	61 707,55
- URSSAF	39 789,00	49 283,00
- Caisses de retraite	26 965,28	24 023,69
- Caisse de prévoyance	1 634,03	2 427,73
- MUTUELLE	2 781,69	3 859,20
- P.A.S.	7 733,00	9 287,00
- Charges sociales à payer	17 419,80	28 539,38
- TVA à décaisser	6 174,00	7 102,00
- TVA s/ avoirs à recevoir	20,26	
- TVA s/ factures à établir	67 987,89	55 598,60
- TVA collectée	14 249,81	14 535,00
- Impôt sur les sociétés		
- Etat - Charges à payer	4 051,12	4 673,32
	226 536,74	261 036,47

DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
- Fournisseurs immobilisations	15 115,62	12 103,66
- Fournisseurs immobilisations retenues de garantie	98,34	98,34
- Factures non parvenues s/immobilisations	960,00	960,00
TOTAUX	16 173,96	13 162,00

AUTRES DETTES		
- Charges à payer diverses	28 007,62	9 066,85
- Assurances		
- Notes de frais à payer	289,20	727,58
- Avoirs à établir		4 727,96
TOTAUX	28 296,82	14 522,39

COMPTES ANNUELS 2023**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS CREDITS	
- INTERETS COURUS A PAYER S/EMPRUNTS	
AUTRES INTERETS COURUS A PAYER	1 820,12
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	112 264,41
AUTRES DETTES	
- CHARGES A PAYER DIVERSES	28 007,62
- AVOIRS A ETABLIR	
DETTE FISCALES ET SOCIALES	
- PERSONNEL CHARGES A PAYER	37 730,86
- CHARGES SOCIALES A PAYER	17 419,80
- ETAT CHARGES A PAYER	4 051,12
TOTAL DES CHARGES A PAYER	201 293,93

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

INTERETS BANCAIRES A RECEVOIR	220 841,45
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	121,54
CLIENTS PRODUITS A FACTURER	407 927,33
PERSONNEL - PRODUITS A RECEVOIR	
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	809,00
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	97 804,24
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	727 503,56

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Contrats de maintenance	1 975,46
Locations diverses	49,58
Assurance	494,70
Documentation	3 652,21
Publicités	1 817,00
Télécommunications	22,65
Frais de projet	1 004 578,19
	1 012 589,79

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Intérêts perçus d'avance	3 221,92
Contrats de maintenance	
	3 221,92

COMPTES ANNUELS 2023**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

	31/12/2023	31/12/2022
- CONTRATS ET PRESTATIONS DE SERVICE	1 198 045,00	1 279 112,82
- LOYER EMPHYTEOTHIQUE	2 411,95	2 233,15
- VENTES DE MARCHANDISES	85 600,61	114 235,61
- MAINTENANCE	356 760,14	332 903,91
- AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	487,44	2 721,85
TOTAUX	1 643 305,14	1 731 207,34

VENTILATION DE L'EFFECTIF AU 31/12

	31/12/2023	31/12/2022
DIRIGEANTS	2	3
INGENIEURS ET CADRES	3	2
AGENTS DE MAITRISE	1	3
EMPLOYES	5	8

**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

PRODUITS FINANCIERS :	
- DIVIDENDES DES FILIALES	8 290 166,38
- INTERETS S/AVANCES AUX FILIALES	816 159,13
CHARGES FINANCIERES SUR LA MERE :	
- INTERETS S/AVANCES DES FILIALES	1 409 616,65
- INTERETS S/AVANCES DES ASSOCIES	31 134,36

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
- Amortissements dérogatoires	610,42
- Produits cessions immobilisations corporelles	8 000,00
- Produits cessions immobilisations financières	
- Autres produits exceptionnels	152,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	
- V.C.N. des cessions immobilisations corporelles	
- V.C.N. des cessions immobilisations financières	
- Amortissements dérogatoires	1 622,28

COMPTES ANNUELS 2023**IMPOT SOCIETE DE L'EXERCICE**

Depuis le 1er janvier 1999, il est fait application du régime de groupe régi par les articles 223 A à U du C.G.I.

SOCIETES	RES.FISCAL	=+V.L.T.	IMPOT
3R	-2 198 223		-2 106 696
3E ENERGIES	214 468		53 617
3R IMMOBILIER	-346 106		
LES ACACIAS	-49 138		
ARC EN CIEL	495 695		123 924
LES BOULOTS	-4 810 598		
LES CEDRES	1 212 629		303 157
LES CHENES	331 149		82 787
LES ERABLES	283 529		70 882
LES FRENES	22 242		5 560
GREEN LOG	1 909 024		477 256
GREEN PARK LABEGE	155 642		38 911
KANEQ	243 258		60 815
LES LAURIERS	368 273		92 068
LES MAGNOLIAS	-246 481		
MECO23	-91 964		
MESSINVEST34	382 137		95 534
MESSINVEST40	291 707		72 927
MESSINVEST66	234 195		58 549
LES MIMOSAS	-590 809		
LES NOYERS	766 925		191 731
LES OLIVIER	74 713		18 678
LES ORMEAUX	-89 233		
LES PINS	1 170 454		292 613
RESTAURANT DE L'EUROPE	-187 095		
RUMEAU	-140 588		
SERIC	446 068		111 517
SUD AEROCONSTELLATION	347 365		86 841
WILSON LAPEYROUSE	323 446		
ZMC ENERGIES	340 252		85 063
TOTAL DU GROUPE	862 936	0	215 734

La charge d'impôt société constatée au 31/12/2023 s'élève à 215 734 €.

Les filiales comptabilisent l'impôt qu'elles auraient dû payer en l'absence d'intégration, selon détail ci-dessus.

ANNEXE A L'IMPRIME 2058 AN**REINTEGRATIONS DIVERSES (WQ)**

- QUOTE-PART de 12 % s/+VLT à taux 0
- DEPENSES DE MECENAT

0

DEDUCTIONS DIVERSES (XG)

- IMPOT SOCIETE FILIALES INTEGREES

2 322 430

2 322 430

COMPTES ANNUELS 2023**ENGAGEMENTS FINANCIERS****DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**

NATURE DE LA DETTE	MONTANT GARANTI	NATURE DE LA SURETE CONSENTIE

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES EN GARANTIE DES FILIALES

Nantissement en 2011 des 80 parts de la SCI LES ORMEAUX en garantie de l'emprunt contractée par cette filiale.

**MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES
HORS CREDIT-BAIL**

CAUTIONS DONNEES POUR LES FILIALES	MONTANT INITIAL	MONTANT AU 31/12/22
	68 505 734 €	28 155 507 €

ENGAGEMENTS DIVERS

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS,
RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

159 764 €

INTERETS DES EMPRUNTS RESTANT A COURIR

COMPTES ANNUELS 2023**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Valeur Comptable brute des Participations	Valeur Comptable nette des Participations	% DETENU	MONTANT DU CAPITAL DE LA FILIALE	CAPITAUX PROPRES	RESULTATS DU DERNIER EXERCICE CLOS	MONTANTS DES PRETS ET AVANCES	MONTANTS DES CAUTIONS DONN.P/MERE	C.A. H.T. DE LA FILIALE	DIVIDENDES Encaissés au cours DE L'EXERCICE
SARL KANEQ	8 000	8 000	100,00	8 000	253 504	182 443	-386 141	3 064 234	1 561 301	
SARL LES MAGNOLIAS	10 990	10 990	100,00	7 214	-1 953 061	-248 211	5 795 949	887 277	1 329 725	
SARL RESTAURANT DE L'EUROPE	8 000	8 000	100,00	8 000	-508 376	-187 095	1 480 688	2 490 801	117 140	
SAS 3R ENERGIES	904 335	904 335	100,00	904 335	1 065 186	162 201	3 469 440	4 283 993	402 961	
SAS 3R IMMOBILIER	8 526 000	8 526 000	100,00	8 526 000	8 176 964	-346 106	7 859 215	20	865 776	
SAS ARC EN CIEL	1 253 240	1 253 240	100,00	8 000	2 541 947	371 771	-1 392 261	6 818 258	3 127 304	2 067 411
SAS GREEN LOG	12 992	12 992	100,00	8 000	5 025 407	2 415 368	515 041	359 288	148 256	1 498 825
SAS LES BOULOTS	8 491 624	8 491 624	99,00	1 524	100 019	-4 810 598	-2 818 882	1 811 120	1 904 459	359 500
SAS LES CEDRES	247 930	247 930	100,00	1 000	4 278 478	909 472	-5 523 052	1 651 868	1 345 003	1 563 240
SAS LES NOYERS	745 230	745 230	100,00	1 000	613 290	576 463	-1 808 079		855 751	1 766 730
SAS LES PINS	956 400	956 400	100,00	8 000	885 203	876 114	391 618	583 143	597 554	158 000
SAS MESSINVEST 34	8 992	8 992	100,00	8 000	819 039	286 603	530 553	70 588	371 006	178 000
SAS MESSINVEST 40	8 000	8 000	100,00	8 000	768 434	218 780	700 622	6 027	370 776	156 300
SAS MESSINVEST 66	138 400	138 400	100,00	8 000	420 211	175 646	1 217 139		148 831	
SAS RUMEAU	300 447	300 447	100,00	5 778	619 233	-140 588	-356 499	107 524	428 993	121 800
SAS SUD AEROCNSTELLATION	110 600	110 600	100,00	10 000	1 652 218	260 524	-1 418 510	2 328 960	2 917 580	
SCI GREEN PARK LABEGE	700 990	700 990	100,00	701 000	1 402 083	114 306	3 972 823	888 205	245 900	
SCI LES ACACIAS	266 086	266 086	100,00	1 235	510 880	-49 138	937 747		107 355	
SCI LES CHENES	98 963	98 963	99,00	1 000	256 221	246 632	101 551		449 687	
SCI LES ERABLES	164 200	164 200	99,00	1 000	1 780 024	212 647	-396 005		548 829	
SCI LES LAURIERS	661 631	661 631	99,00	1 000	1 052 031	276 205	-380 658		683 931	
SCI LES OLIVIER	809 361	809 361	99,00	1 000	1 828 296	56 035	-217 371	149 412	13 910	
SCI LES ORMEAUX	109 100	109 100	99,00	1 000	-247 174	-89 233	725 063	1 338 679	469 878	
SCI PYTHAGORE	1 518 392	1 518 392	99,00	1 524	793 540	-204 223	-374 287	458 139	577 567	
SCI WILSON LAPEYROUSE	113 448	113 448	99,00	1 524	-2 799 249	-323 446	1 614 593			420 360

Désignation de l'entreprise 3R										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	72 920	KE		KF	1 399 686	
CORPORELLES	Terrains					KG	100 000	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Donn Composants] L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Donn Composants] M1			KM		KN		KO		
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[Donn Composants] M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Donn Composants] M3		KS	11 447	KT		KU	737 750	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	7 845	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	198 951	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	107 723	LC		LD	6 643		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes			LK		LL		LM				
	TOTAL III			LN	425 966	LO		LP	744 393			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T			
Autres participations			8U	26 177 638	8V		8W	10 563 816				
Autres titres immobilisés			IP	2 191 000	IR		IS	150 000				
Prêts et autres immobilisations financières			II	30	IU		IV					
TOTAL IV			LQ	28 368 668	LR		LS	10 713 816				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	28 867 554	OH		OJ	12 857 894			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO	1 399 450	LV		LW	73 156	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	100 000	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			737 750		IT		MJ		MK	11 447	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	7 845
		Matériel de transport			IV		MP	34 533	MQ		MR	164 418
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	2 433	MT		MU	111 933
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY	737 750	NG	36 966	NH	395 643	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OQ		M7		OW	
Autres participations			IO		OX	10 568 103	OY	26 173 350	OZ			
Autres titres immobilisés			II		2B	208 000	2C	2 133 000	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	30	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	10 776 103	NK	28 306 380	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	2 137 200	OK	10 813 069	OL	28 775 179	OM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3R					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					=	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise 3R											Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	19 857	PF	63	PG		PH	19 920					
TOTAL I			RK	19 857	RN	63	RN		RO	19 920					
Terrains			PI		PI		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 396	QA	1 859	QB		QC	5 255					
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD	5 821	QE	397	QF		QG	6 219					
	Matériel de transport		QH	147 630	QI	16 835	QJ	34 533	QK	129 932					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	102 122	QM	2 929	QN	2 433	QO	102 618					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	258 971	QV	22 020	QW	36 966	QX	244 024					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	278 827	ØP	22 082	ØQ	36 966	ØR	263 944					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	862	T5		T6		T7		T8		T9	862
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	760	V8		V9		W1	610	W2		W3	150
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3	1 622	X4		X5		X6	610	X7		X8	1 012
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ	1 622	NR		NS		NT	610	NU		NV	1 012
Total général non ventilé (NP+NQ-NR)		NW	1 622	Total général non ventilé (NS+NT-NU)			NY	610	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	1 012		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NCYT-SD

